

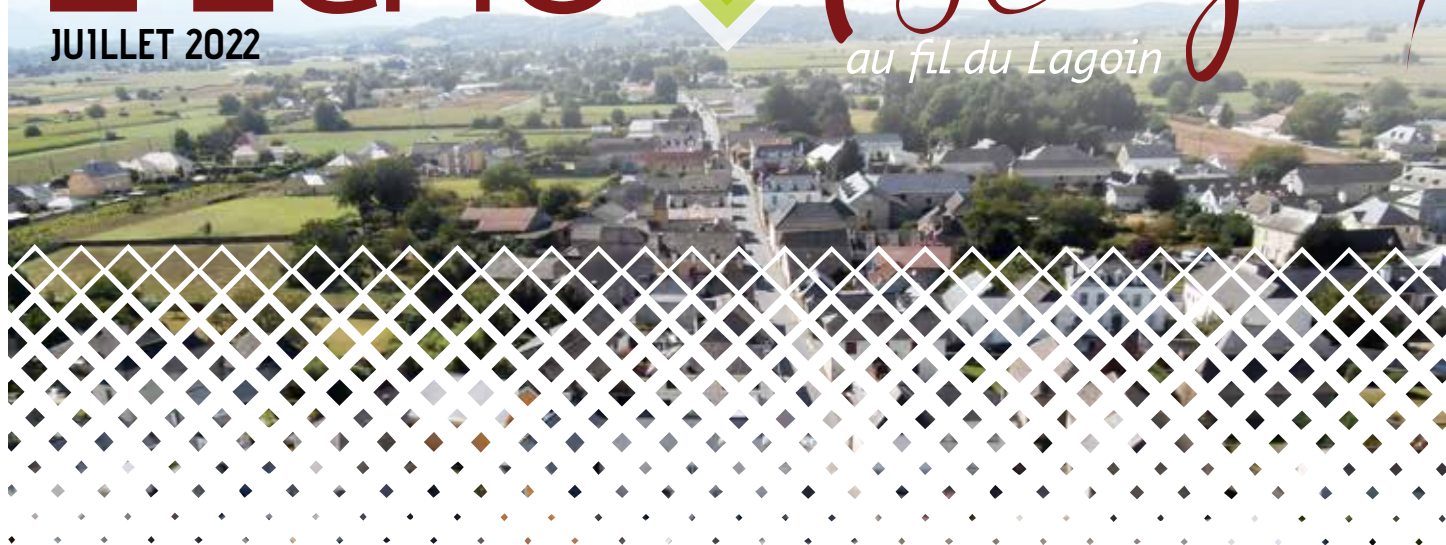
L'ÉCHO

JUILLET 2022



Bénéjacq

au fil du Lagoïn



*Le Conseil Municipal de Bénéjacq vous souhaite un bel été
et de bonnes vacances à tous.*

*Pour vous tenir informé des dernières actualités du village,
la commission communication & numérique vous offre la nouvelle édition
de l'Echo de Bénéjacq, à lire à l'ombre d'un grand chêne
ou sous un parasol.*

Environnement



◆ Centrale photovoltaïque du Boscla

Située sur l'ancien centre d'enfouissement technique des déchets, la centrale photovoltaïque du Boscla a produit ses premiers kilowattheures !

Pendant 23 ans, de 1979 à 2002, le site a recueilli les ordures ménagères du Pays de Nay, soit 80 tonnes broyées dans l'usine du Boscla et enfouies sur place.

Ce site de 5 hectares change aujourd'hui de vocation en se tournant vers les énergies renouvelables. 4260 modules photovoltaïques ont été installés, qui produiront l'équivalent de la consommation de 12 400 usagers (hors chauffage)

Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Pays de Nay et ENR64 qui en assurera également l'exploitation.



Environnement	1
Affaires scolaires	2 & 3
Aménagements de voirie	4
Budget communal	5
Animation et vie du village	6 & 7
Renseignements utiles	8

Affaires scolaires

Ateliers culturels à l'école

Le service Culture du réseau des bibliothèques de la plaine de Nay, dans le cadre du festival initié par l'Association Adelante, est venu animer des ateliers autour du handicap.

Les élèves de CP et CE1 ont ainsi pu étoffer leurs connaissances et débattre autour de ce thème à partir de jeux de mots, d'ateliers d'écriture et d'albums.

Ces moments ont été d'une grande richesse et ont permis aux enfants de se rendre compte des difficultés rencontrées au quotidien par de nombreuses personnes handicapées dans le monde.



Election présidentielle : répétition générale

C'est avec enthousiasme que les enfants de CP de l'école Michel Verdier sont venus visiter le bureau de vote après être passés par la salle du conseil où ils étaient venus rencontrer un des symboles de la République : Marianne.

Ils ont ainsi parcouru le trajet d'un électeur en passant par l'isoloir pour venir jusqu'à l'urne et entendre le fameux «a voté» prononcé

par l'un des deux conseillers municipaux qui les avaient accueillis.

Lors du premier tour, ils ont d'ailleurs été fiers de présenter et de faire tamponner le spécimen de leur carte électorale tout en sachant qu'ils devront encore patienter de nombreuses années avant de passer à la réalité...



Judi 24 mars, la place de la Fontaine de Bénéjacq était animée. Tous les enfants de l'École Publique Michel Verdier se sont retrouvés pour accrocher leurs œuvres sur les fils mis en place à cet effet. Cet évènement éphémère s'inscrivait dans le cadre de la journée mondiale de la "grande lessive" (lagrandelessive.net).

Chacun avait créé une production sur le thème du jour : ombre portée.

Jusqu'au soir, les passants ont ainsi pu profiter de ces tableaux colorés.





Sensibilité et préservation de la nature urbaine



C'était le projet pour les enfants des classes de CE1 et CE2 de l'école de Bénéjacq lors des Accueils de Loisirs associés à l'Ecole.

En effet, de 16h30 à 17h30, durant 7 séances, les enfants ont pu se balader en ville, jouer aux abeilles dans la cour et aborder des questions telles que : « C'est quoi la nature ? », « qu'est-ce qui est vivant ? » ou encore des questions plus pointues comme « qu'est-ce que la biodiversité, et comment la protéger ? ».

Sandy, animatrice nature et créatrice de « Mille et une Pousses », a pu utiliser des outils ludiques, créatifs et parlants aux enfants. Des outils comme le jeu permettent d'intégrer des notions de compréhension. Grâce à l'expérimentation « en vrai », ils ont pu monter des actions qui ont permis de donner corps à nos

échanges et nos envies.

Une de nos actions, par exemple, a été de préparer un questionnaire à destination des habitants de la ville de Bénéjacq. Nous avons pu leur poser des questions sur le lien qu'ils entretenaient avec la nature :

Est-ce que vous avez un jardin, ou encore quelles sont les fleurs que vous connaissiez ? Il s'avère que la rose et la marguerite ont été cités plusieurs fois ^^.

A la question « avez-vous un compost ? », les réponses furent : à moitié oui, à moitié non... et bien souvent par manque de place.

Nous remercions d'ailleurs Sandrine, Magalie, Sandrine, et la famille d'Amanda avec ses enfants qui ont participé à ce questionnaire.

Une autre de nos actions a été de réaliser des bombes à graines (que nous avons offert aux personnes interviewées) puis, nous les avons jetées dans les espaces de nature de la ville pour permettre à des fleurs mellifères d'attirer des abeilles !

Et puis, sur l'une de nos balades, nous avons mis des mots sur les plantes présentes en ville. Et nous avons pu voir qu'il y en avait de toutes les couleurs ;

Nous avons planté des graines de bourrache. A l'issue du projet, soit



7 semaines après, nous les avons récupérées ! Quelle joie de voir une jolie pousse qui avait germé !

La finalité de ce projet fut de créer un espace pour planter et semer.

Les enfants de CP et 3ème section de maternelle, qui prendront la relève, pourront planter des épinards, un concombre et une courge, à côté d'une belle lavande !



Travaux Place la Fontaine

En février dernier, des travaux d'aménagement ont été réalisés Place de la Fontaine, afin de faciliter les accès piétons et de verdier

les espaces publics. Des places de parking "arrêt minute" ont été créées côté extérieur de la place pour faciliter l'accès aux commerces.



Travaux Rue du Tourmalet

Fin avril, des travaux ont débuté rue du Tourmalet afin de rénover la conduite principale d'eau et les branchements jusqu'aux compteurs individuels.

Après les rues des Bruyères, des Mimosas et des Pyrénées, le Service d'eau et d'assainissement du Pays de Nay

(SEAPAN) rénove cette artère centrale du village.

Ces travaux étaient une priorité tant pour la vétusté des équipements que pour la réfection de la chaussée. 700 mètres de voirie seront rénovés en même temps que l'installation de nouveaux compteurs d'eau

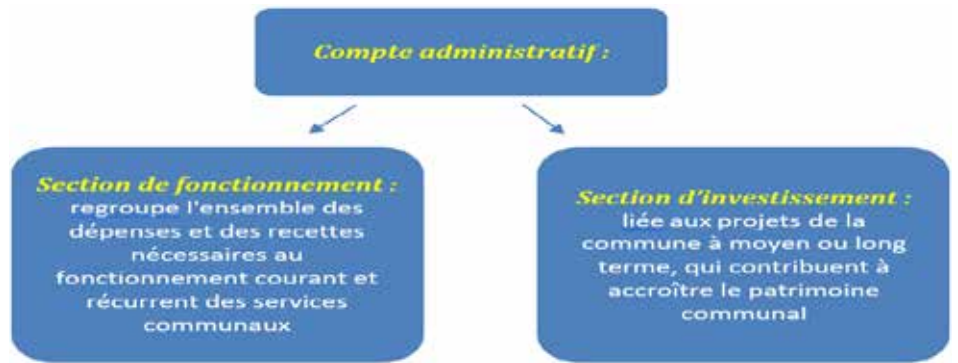
pour tous les usagers. Le reste à charge pour la commune sera de 96 000 € HT.

Cela nous permettra également d'accueillir à nouveau la course cycliste du 15 août, qui avait dû être annulée l'année dernière, le revêtement ayant été jugé dangereux par les organisateurs.





Cette année 2021 a été marquée, comme l'année 2020, par la crise sanitaire, dont les répercussions se sont faites sentir également sur le budget de la commune. Notamment sur la section investissement où beaucoup de nos projets ont dû être repoussés.



Compte tenu des dépenses et recettes réelles réalisées en 2021, le résultat de l'exercice présente un excédent, autant en fonctionnement qu'en investissement :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	949 415€	Dépenses	281 111€
Recettes	1 210 648€	Recettes	317 577€
Excédent 2021	261 233€	Excédent 2021	36 466€

Section de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, vente de bois, droit de stationnement, vente de jetons pour camping-car, concessions cimetière, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux participations versées par les autres collectivités et les partenaires.

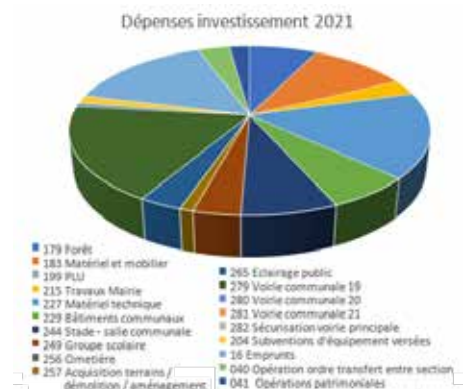
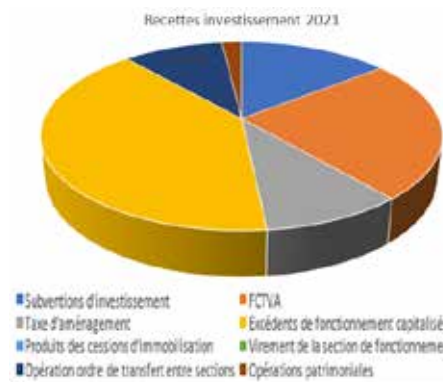
Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées essentiellement par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations ainsi que les intérêts des emprunts à payer.



Section d'investissement

Les **recettes d'investissement** correspondent aux versements des taxes d'aménagement, des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement, ainsi qu'à l'excédent de fonctionnement reporté.

Les **dépenses d'investissement** concernent des acquisitions de mobilier, de matériel dont l'informatique, la réalisation d'études et de travaux.



Animation et vie du village

◆ Renée Vignau, joyeux anniversaire à notre centenaire !

Ce 18 juin 2022, nous avons célébré les 100 ans de Mme Renée Vignau. Famille, amies de la paroisse, voisins, médecin, infirmières et aidants étaient réunis pour fêter avec elle ce moment mémorable.

Mme la Maire a eu le plaisir de lui remettre la médaille du village, soulignant la femme de caractère qui malgré les épreuves de la vie a

toujours su aller de l'avant. Trésorière du club du 3e âge pendant 30 ans, et très investie au sein de la paroisse, nous l'avons tous croisée parcourant les rues du village sur son vélo.

Joyeux anniversaire Renée !



◆ Avenir Féminin Bénéjacq Olympique, la relève est prête

Pour leur 1ère année d'existence, les cadettes de l'AFBO sont parvenues en FINALE du championnat Nouvelle Aquitaine à X !

Finale remportée 35 à 10 face à RAS Rugby Féminin Bassin d'Arcachon.

Un grand bravo à cette belle équipe !



◆ Tournoi de l'école de rugby

Le 14 Mai s'est déroulé le tournoi annuel de l'école de rugby, qui a réuni 700 enfants

de 6 à 12 ans, sur les stades de Lagos et Bénéjacq. D'excellentes rencontres, dans

une très bonne ambiance et un bouclier qui revient à l'équipe de Morlaàs.





◆ Le repas des aînés

Le 27 mars dernier s'est déroulé à la salle Jean Madaune le traditionnel repas des aînés, auquel 130 invités ont répondu présents. Ce fût un grand moment de partage et de convivialité entre les séniors de notre village et les élus municipaux. Avec le spectacle dansant assuré par Patricia Armary, les invités ont pu

profiter d'un délicieux repas préparé par David Vella de Poey de Lescar.

Après deux années marquées par le covid, cet événement était attendu de tous et les danses et chants ont rythmé cet après-midi de retrouvailles.

◆ Soutien à l'Ukraine

Face au conflit subi par l'Ukraine, et pour répondre à la détresse de toute une population qui s'est retrouvée démunie du jour au lendemain, notre CCAS s'est mobilisé et nous avons organisé une collecte de biens de première nécessité.

Nous vous avons donc sollicités pour venir déposer en mairie, le samedi 12 mars, des couvertures, sacs de couchage, produits d'hygiène et de secours, couches et lait maternisé, médicaments...

Vous avez été nombreux à répondre à cet appel, en témoignent les photos ci-après, et nous vous en remercions chaleureusement.

Ces biens collectés ont été triés en mairie. Trois véhicules ont été nécessaires pour les acheminer au point de collecte central de Pau, géré par la Protection Civile.

Aujourd'hui, ce conflit s'est inscrit dans la durée. Depuis l'invasion russe déclenchée le 24 février, plus de 5,5 millions d'Ukrainiens ont fui les combats, abandonnant leurs maisons, leurs emplois, leurs familles, leur pays. En France, ils sont près de 55.000 à avoir été accueillis. Dans la plaine de Nay, 12 familles ukrainiennes sont arrivées, soit 36 personnes. Une famille est hébergée et prise en charge à Bénéjacq : Savetena, sa fille Natalia et sa petite-fille Sofia, qui est scolarisée à l'école Michel Verdier.



Témoignage

« Promenons-nous dans les champs. Comme cette balade entre Bénéjacq et Bordères est bien agréable. Le paysage change au fil des semaines et des saisons ! Ce qui est immuable c'est le nombre et la variété des déchets abandonnés tout au long des chemins. Voulez vous une idée de la quantité de débris trouvés sur une promenade de 6 km de chemins entre champs de maïs et champs de colza ? 2 sacs poubelles de 50 litres remplis.

De nombreux masques, 27 canettes, sacs à sandwich en papier ou plastique, boîte de pizza et ses sauces sous plastique, gobelets ... sans oublier des pneus et des roues qui commencent à s'entasser à un endroit stratégique.

Là maintenant, c'est presque propre ! Pour combien de temps ?

Bonne balade, avec peut-être un sac plastique en poche pour ramasser puisque les bons gestes ne sont pas encore acquis par tous ! »

Véronique H

Renseignements utiles

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se fait le mardi à Bénéjacq.
Utilisation du conteneur au couvercle vert.

Tri sélectif

La collecte du tri sélectif toutes les 2 semaines, le mercredi des semaines impaires

Utilisation du conteneur au couvercle jaune.

Les usagers sont priés de sortir les conteneurs la veille au soir et de les rentrer après le ramassage et ne de ne pas les laisser sur la rue.

Collecte du verre

Les bouteilles et récipients en verre doivent être déposés dans l'un des points de collecte répartis dans le village. Lorsqu'un conteneur de verre est plein, prière de ne pas laisser vos bouteilles à côté, veuillez chercher un autre conteneur qui pourra accueillir vos verres. Les conteneurs sont situés dans les lieux suivants :

- Place de la Bacoue
- Place de la République
- Stade
- Centre Commerçant (Impasse de la Fontaine)
- Carrefour de la route de Coarraze
- Rue du Gabizos près de l'ancien Abattoir

Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit est interdit aux abords des conteneurs à verre. Les contrevenants s'exposent à des poursuites.

ENVIRONNEMENT

Extrait du règlement sanitaire départemental (Arrêté préfectoral publié le 5 janvier 1995)

- Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères, sont interdits.
- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de toute autre forme de déchet est également interdit.
- Pour empêcher la végétation d'empiéter sur le domaine public, les propriétaires sont tenus d'entretenir et d'élaguer leurs haies, arbres ou arbustes.
- L'entretien des berges du Lagoïn et du Badet est à la charge des riverains.

NUISANCES SONORES

Par mesure de respect du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (par exemple : tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
- Les samedis :
de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

Horaires de la déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Coarraze

Du 1er octobre au 31 mars : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 30 septembre : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Conditions d'accès

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette), est réservé à la population des communes suivantes : ANGAIS, ARROS DE NAY, BAUDREIX, BENEJACQ, BEUSTE, BOEIL-BEZING, BORDERES, BOURDETTES, COARRAZE, LAGOS, MIREPEIX, NAY, SAINT-ABIT et SAINT-VINCENT.



Horaires d'ouverture de la mairie

La Mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 18H.

Le mardi de 8H30 à 12H uniquement.

Elle est fermée le samedi, toute la journée.

Téléphone : 05 59 61 01 56 - Télécopie : 05 59 13 93 49

Adresse e-mail : mairie@benejacq.fr

www.benejacq.fr

